



22 fiches RNCP pour le doctorat...

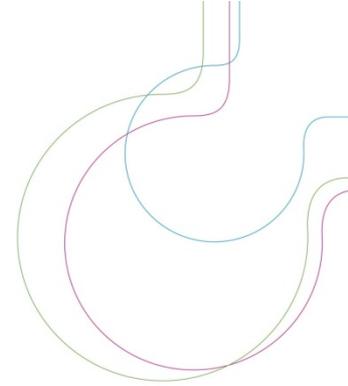
Jean Louis Gouju
Collège des conseillers scientifiques





MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Qu'est ce que le RNCP?



- **Besoin du monde socio économique de disposer d'un répertoire public où se trouvent classés tous les diplômes, titres et certificats professionnels correspondant à leurs besoins et enjeux.**
- **Le monde socio économique est celui des entreprises, organisées au sein de branches ou de secteurs, avec des conventions collectives.**
- **Le RNCP classe les fiches en niveaux de qualification (de 5 à 1 en France et de 1 à 8 en Europe) et selon des critères qui permettent de situer une qualification vis à vis d'autres, y compris à l'international.**
- **Chaque diplôme fait l'objet d'une fiche signalétique décrivant les référentiels d'activité, de compétences attestées, les métiers et emplois concernés ou encore les secteurs professionnels prioritairement concernés.**
- **L'usage des fiches RNCP est institutionnel (pas un CV) pour le dialogue social, les conventions collectives, la mobilité professionnelle ou la VAE...**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

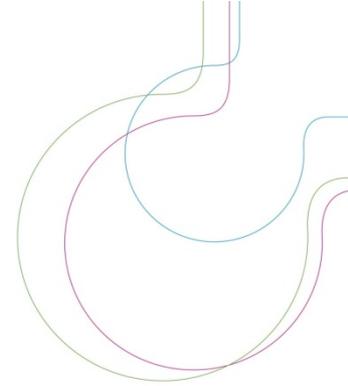
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le contexte historique d'une démarche « Insertion Professionnelle »

- **Loi de 2002 de modernisation sociale : mise en place de fiches RNCP et les diplômes nationaux de l'enseignement supérieur inscrits de droit**
- **Loi LRU 2007 : introduction de la mission d'insertion professionnelle de l'enseignement supérieur**
- **Loi ESR de 2013 avec l'introduction de la notion de formation initiale et continue tout au long de la vie dans les missions des établissements**
- **Loi de 2014 sur la formation professionnelle : instauration du compte personnel de formation, financement de blocs de compétences et usage en VAE**



Quelques points de repères de la relation Sup-RNCP

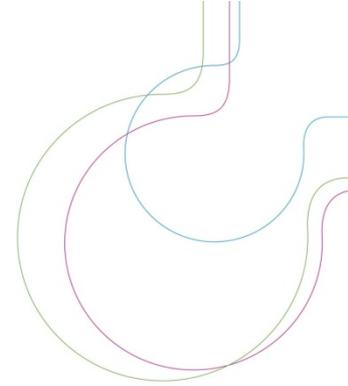


- **2010-2011 : mise en place d'une démarche pour l'élaboration de référentiels de compétences dans l'enseignement supérieur → référentiels de licence générale**
- **Loi du 22 Juillet 2013 : cadre national des formations et nomenclatures de mentions nationales pour une meilleure lisibilité de l'offre de diplômes nationaux du supérieur (45 LG, 176 LP, 252 Masters)**
- **Production au niveau national de référentiels de compétences et de fiches RNCP par mention de diplôme (compétences certifiées sur l'ensemble du territoire pour une même mention).**
- **Respect de l'autonomie pédagogique des établissements pour l'organisation de la formation et la mise en place de parcours types dans le cadre des mentions**
- **Mise en œuvre de la Loi du 5 Mars 2014 pour élaborer des blocs de compétences**



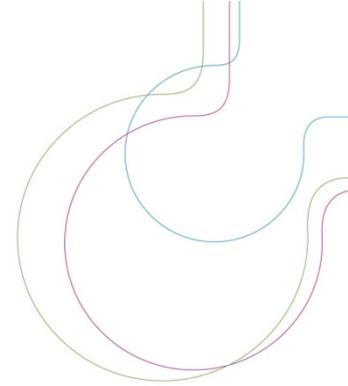
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Doctorat au sein des secteurs économiques



- **Deux fiches RNCP déjà inscrites Agro Sup ParisTech et Montpellier**
- **Au plan national pas de « signal » de certification professionnelle pour le niveau 8 du CEC**
- **L'insertion majoritairement visée est le secteur de la recherche qui possède ses propres démarches et méthodes de recrutement (enseignants chercheurs)**
- **Multiplicité de travaux sur l'insertion des docteurs hors enseignement supérieur mais difficulté à mobiliser cette qualification dans le champ du travail hors enseignement supérieur et organismes de recherche**
- **Nécessité d'une fiche signalétique de ce qu'est un doctorat en tant que certification professionnelle (y compris VAE...) pour exister au RNCP**
- **La cible est bien la certification professionnelle hors Fonction publique...**

Ressources et contraintes pour l'établissement de fiches RNCP



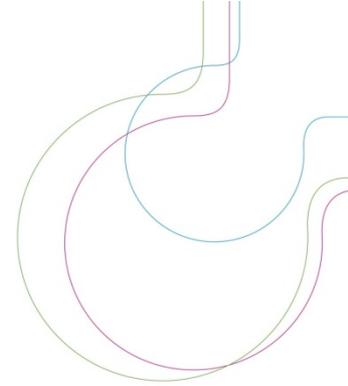
- **Le Doctorat n'est pas le diplôme d'un métier (vs ingénieur) donc pas de référentiel métier mais repose sur une formation professionnelle alternante en 3 ans: qualification professionnelle pour une fiche**
- **Le Doctorat ne dispose pas d'une nomenclature nationale au sens de la Loi de 2013 (donc pas de nomenclature de « mentions doctorats nationaux »)**
- **Le Doctorat repose sur des classifications spécifiques de la recherche nommées spécialités qui indiquent des champs de formation (pas certification) au choix des établissements**
- **L'inscription au RNCP ne s'opère que sur la foi d'un arrêté d'accréditation (arrêté pour un établissement) et ne traite que des accès immédiatement post diplôme.**
- **Les modalités techniques imposent la contextualisation**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Les conclusions pour 22 fiches



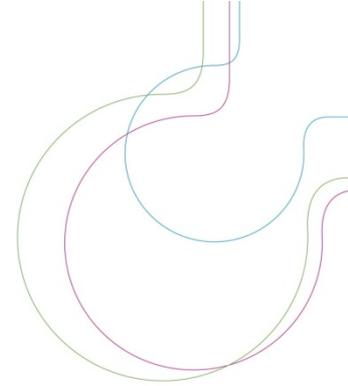
- **UN SEUL REFERENTIEL DE COMPETENCES transversales à toutes les formations doctorales (niveau de qualification)**
- **Des compétences qui permettent l'insertion dans de nombreux secteurs économiques (des activités spécifiques menées par des docteurs mais dans une grande diversité potentielle)**
- **Une seule fiche impossible (tous les codes??)**
- **Des adaptations choisies vis à vis de grands secteurs économiques (22 segments proposés par le CNEE) car nous sommes dans le cadre de certifications professionnelles et avec l'ambition d'un signal sur le marché**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Méthodologie conseillers scientifiques pour les compétences

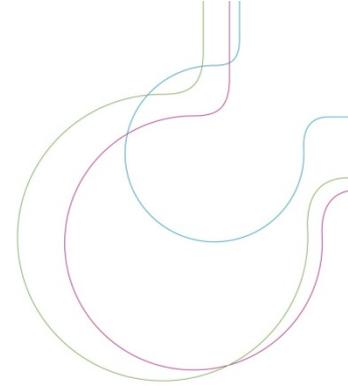


- **Identification des activités spécifiquement menées par les docteurs dans le monde du travail**
- **Identification des compétences spécifiques attestées pour ce niveau de qualification (intégratives des niveaux inférieurs, licences et masters)**
- **Regroupement des compétences en lien avec les activités pour blocs de compétences (Loi de 2014)**



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liste des activités (blocs de compétences)



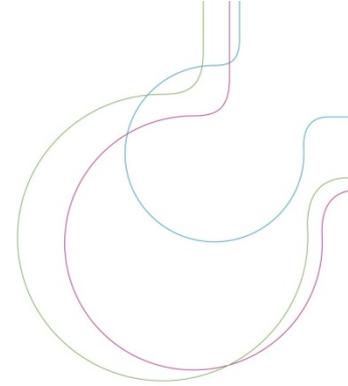
- **Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective**
- **Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective**
- **Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective**
- **Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale**
- **Formation et diffusion de la culture scientifique et technique**
- **Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Usages des codes spécifiques pour situer le doctorat

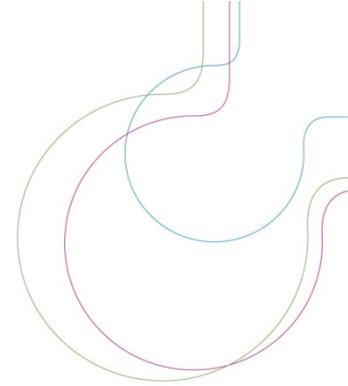


- **Situer vis à vis de grands champs de formation: codes NSF**
- **Situer vis à vis des secteurs professionnels: codes NAF**
- **Situer vis à vis des emplois: codes ROME**
- **Liste communes des types d'emplois accessibles**



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

La démarche opérationnelle

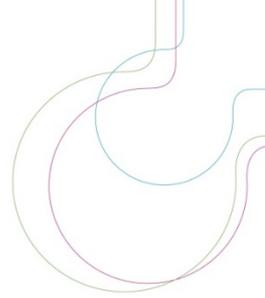


- **Explicitation et concertation (janvier Mars)**
- **Expression des choix des établissements**
- **Mise en place d'un arrêté (ou ensemble d'arrêtés modificatifs d'accréditation)**
- **Enregistrement des 22 fiches (été 2018)**
- **Evolutions éventuelles des fiches selon les secteurs**



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

MERCI
pour votre
Attention



Jean Louis GOUJU
Collège des conseillers
scientifiques



www.enseignementsup-recherche.gouv.fr